

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 16 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Jean-Luc PIANZI, **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Dominique TRELA.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Claude TOURNIER, Anissa BRIKH à Sophie GUYON, Robert NATALE à Pierre OSER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 9 juin	Jeudi 9 juin	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Sophie GUYON est désignée.

**2016-04-13 Service Ordures Ménagères-Décision modificative n°1**  
*Rapporteur : André HELLE*



Eu égard aux régularisations de factures, il est nécessaire de modifier notre budget primitif comme suit :

## FONCTIONNEMENT

Afin de pouvoir régulariser des erreurs de facturation, il convient d'approvisionner les comptes comme suit :

**Chapitre 011** – Dépenses : compte 611-8 - 4 000 €  
**Chapitre 67** – Dépenses : compte 673 + 4 000 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Budget annexe Ordures ménagères (81202)	DM n°1 2016
---------------------	---	-------------

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

#### Réajustement du 673

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-611 : Sous-traitance générale	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 611 : Charges à caractère général</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

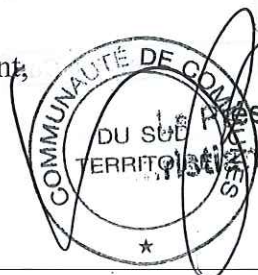
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'adopter la décision modificative n°1 proposée ci-dessus

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
 en Préfecture le 29 JUN 2016  
 Et publication ou notification le 29 JUN 2016

Le Président,

  
 Président  
 Christian RAYOT  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DU SUD  
 TERRITOIRE

Le Président,

  
 Président  
 Christian RAYOT  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DU SUD  
 TERRITOIRE

Préfecture du Terr. de Belfort  
 30 JUN 2016  
 Service Courrier